

# BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

## ABONNEMENTS

France..... 8 fr.  
Etranger (union postale)..... 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1<sup>er</sup> janvier 1894.



## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

## ANNONCES

La ligne..... » 50  
Réclames..... 1 »  
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — Partie Officielle : Exposition de Lyon : Subvention de l'État. — Conseil municipal : Rapport de M. Fabre sur le Congrès des Sapeurs-Pompiers. — Les Logements. — Comité de Paris. — Chambre Italienne de Commerce de Milan : Lettre au Président du Conseil supérieur. — Partie non Officielle : État des Travaux : La Commission permanente au Parc de la Tête-d'Or. — Exposition Coloniale : Algérie-Indo-Chine. — Économie Sociale. — Les Congrès : Congrès de l'Alliance Française. — Le Catalogue général des Exposants. — Bulletin financier.

## CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



CE que je disais dans ma dernière chronique s'est point par point réalisé : cette semaine nous a donné la reconstitution du Comité parisien ; elle nous a donné aussi un document officiel sur l'état des travaux. Ce document constate que toutes les critiques, depuis longtemps murmurées, n'avaient pas de fondement ; elles sont tombées d'elles-mêmes devant le simple examen de l'état des constructions. En même temps, le Gouvernement a compris que les lenteurs apportées à sa décision relative à la subvention officielle étaient peut-être pour quelque chose dans les bruits malveillants répandus de toutes parts. Il fallait y mettre un terme si l'on ne voulait pas laisser compromettre le succès d'une œuvre vraiment nationale. La même nécessité a paru s'imposer au Conseil municipal et, en moins de huit jours, il s'est hâté de voter les rapports un peu en retard qu'il avait encore à discuter, celui qui était relatif à l'éclairage électrique et celui qui concernait le Congrès des Sapeurs-pompiers. Cette série de décisions énergiques et rapides était la meilleure et la plus simple, la plus nette réponse à faire à toutes les attaques. C'était celle qui les réduisait le plus énergiquement à néant. On ne peut que féliciter le Gouvernement, le Conseil municipal, la Commission permanente de n'avoir pas eu une minute d'hésitation ou de doute, et d'avoir eu la même promptitude et le même bonheur dans l'exécution, qu'ils en avaient montré dans la décision.

\*\*

On trouvera plus loin les documents qui se rapportent soit à l'état des travaux, soit à la reconstitution des Comités parisiens.

Nous ne pouvons cependant omettre l'expression de la vive gratitude que nous devons à M. Georges Berger. Il a été dans cette occasion d'un secours puissant et précieux à M. Lami et à l'Exposition elle-même. Il a expliqué avec

un si rare bonheur d'expression, les motifs et la raison de sa haute intervention, il en a si bien, d'un seul mot, caractérisé la portée, que ce serait les affaiblir que de donner à ses arguments la moindre paraphrase. Nous en retenons simplement cette déclaration si précise et destinée à un si légitime retentissement, qu'il considérait le succès certain de l'Exposition de Lyon, comme un véritable triomphe de l'industrie nationale. A ce double titre d'œuvre que la défaite ne pouvait atteindre et d'œuvre éminemment capable d'affirmer une fois de plus la supériorité de notre pays. M. Georges Berger s'est déclaré heureux de mettre à son service l'influence dont il dispose et l'autorité considérable dont il jouit. Sa déclaration devait entraîner l'adhésion des plus notables représentants du commerce et de l'industrie de Paris, très fiers de combattre une fois de plus sous un tel chef. Ce résultat a été en effet atteint et on ne peut qu'en féliciter tous ceux qui y ont contribué. La reconstitution du Comité entraînera, en outre, cette agréable conséquence que la section parisienne en recevra une nouvelle impulsion et nous donnera vraiment en résumé une représentation exacte et fidèle de tout ce que Paris invente et produit.

\*\*

Il y a déjà longtemps qu'on pensait organiser à Lyon pour l'Exposition un Congrès des Sapeurs-Pompiers. Promis pour 1892, ajourné en 1894, ce Congrès est aujourd'hui en pleine voie d'organisation.

Ce Congrès auquel prendront part environ 400 sapeurs français et 150 officiers et sapeurs anglais, aura lieu le dimanche 5 août, sous le patronage de la Fédération des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie et de l'Union des brigades à feu d'Angleterre. Ces dernières viendront avec tout leur matériel et donneront certainement un très vif intérêt aux exercices, aux manœuvres ainsi qu'aux opérations du Congrès. Un certain nombre de maires des cités envoyant leurs brigades viendraient également à Lyon.

Le Conseil municipal n'a pas hésité à voter les crédits et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la réussite d'un Congrès qui sera d'un très grand attrait en même temps que d'une utilité de premier ordre tant en ce qui

concerne les discussions théoriques que les démonstrations pratiques.

Une somme de quinze mille francs a été mise à la disposition de la Fédération. Sur cette somme six mille sont attribués à l'Union anglaise, pour frais de route.

M. Mignot, le vice-président de la Fédération des Pompiers et M. Kusel, à Gower-Street, délégué de l'Union des brigades à feu anglaises ont été avisés officiellement de la décision du Conseil et invités non moins officiellement. La réponse affirmative ne s'est point fait attendre ; et l'on a déjà pris les mesures nécessaires pour leur logement. Ils seront logés dans les écoles par les soins réunis de l'autorité municipale et de l'autorité militaire.

Le total général des récompenses atteindra près de 4.000 francs.

L'organisation du Congrès, qui durera trois jours, la direction du concours, la distribution des diplômes, enfin l'installation matérielle des tribunes et la perception des taxes d'entrée, s'il en est établi, seront réservés à la Fédération.

Il n'est pas douteux que ce Congrès amènera à Lyon une foule considérable de visiteurs. Les renseignements recueillis déjà à la mairie centrale font prévoir que les prévisions les plus optimistes sur la venue de visiteurs des régions voisines seront dépassées. On est obligé de se préoccuper très sérieusement d'une affluence qui dans certains jours de fête rendra plus aigu encore le problème des logements.

Il est évident qu'on va être obligé d'aménager le lycée, les écoles, les groupes scolaires. Peut-être ferait-on bien de remettre au syndicat des hôteliers, le soin d'organiser ces locaux, de les aménager et d'assurer le service. Il y a quelque chose à créer sans retard de ce côté, afin de pouvoir être en mesure de parer à tous les événements.

D'autre part, la Mairie se préoccupe d'utiliser les appartements garnis dont les simples particuliers pourront disposer. Un registre sera tenu à l'Hôtel de Ville où toute personne désirant louer une chambre ou un salon meublé indiquera la position de cette chambre, la rue, l'étage, le prix, etc.

Cette organisation fonctionnera probablement dès la semaine prochaine ; elle atténuera dans une large mesure et fera probablement

même disparaître les inconvénients qu'on pouvait craindre de voir résulter de l'insuffisance, constatée à certains égards, des logements dans les hôtels.

\*\*\*

## PARTIE OFFICIELLE

### SUBVENTION DE L'ÉTAT

Dans sa réunion du 15 février, le Conseil des Ministres a décidé de demander aux Chambres les crédits suivants :

1° 260,000 francs au profit de l'Exposition de Lyon; 40,000 fr. seront affectés à l'Exposition ouvrière; 20,000 fr. aux délégations ouvrières.

2° 120,000 francs pour l'Exposition d'Anvers, dont 20,000 seront réservés aux délégations ouvrières.

### CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS

Rapport de M. FABRE, membre de la Commission des Finances et du Contentieux au Conseil municipal.

MESSIEURS,

Dans la séance du 24 novembre 1891, le Conseil municipal, en réponse à l'offre faite par la Fédération des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie de tenir à Lyon en 1892, un congrès international de sapeurs-pompiers, a exprimé le désir que ce congrès fût ajourné en 1894, année de l'exposition internationale.

La Fédération ayant accédé à ce désir, sollicite dans une certaine mesure le concours financier de la ville et demande à connaître sans retard notre décision à ce sujet, un congrès analogue devant avoir lieu aussi cette année à Anvers.

Ce congrès, auquel prendraient part environ 400 sapeurs français et 156 officiers et sapeurs anglais accompagnés des Maires de leurs villes respectives, amènerait certainement à Lyon un grand nombre d'étrangers désireux d'assister aux manœuvres de concours qui dureraient trois jours.

Dans le but d'assurer dans notre ville la réunion du Congrès pendant l'Exposition et conformément aux propositions de M. le Maire, votre Commission des Finances vous propose de prendre la délibération suivante :

Le Conseil,

Vu la délibération du Conseil municipal du 24 novembre 1891, considérant que la tenue à Lyon du Congrès de la Fédération des officiers et sous-officiers des pompiers de France et d'Algérie serait de nature à amener dans notre ville un grand nombre d'étrangers.

Considérant en outre que la participation à

ce congrès de l'union des brigades à feu d'Angleterre venues avec tout leur matériel et accompagnées des Maires de leurs cités, lui donnerait certainement un grand intérêt pratique.

Délibère :

1° L'Administration est invitée à faire toutes les démarches utiles pour que le congrès annuel de la Fédération des pompiers de France et d'Algérie ait lieu cette année à Lyon, pendant l'Exposition et pour que l'union des brigades à feu d'Angleterre y prenne part.

2° Il est ouvert sur le budget supplémentaire de l'exercice courant, un crédit de quinze mille (15.000) francs pour faire face aux dépenses que la Fédération aura à faire en cette circonstance.

Lyon, le 13 Février 1894.

*Le Rapporteur de la Commission des Finances,*

Signé : LÉON FABRE.

Le Conseil municipal dans sa séance du mardi 13 février a adopté les conclusions présentées par M. Fabre.

### LES LOGEMENTS PENDANT L'EXPOSITION

M. le Maire de Lyon informe les personnes qui auraient l'intention de louer, pendant la durée de l'Exposition tout ou partie de leurs appartements, qu'un registre est ouvert à l'Hôtel de Ville pour recevoir l'inscription officielle des logements disponibles. Les intéressés sont priés d'effectuer le plus rapidement possible leur inscription, dans les bureaux du Conseil supérieur de l'Exposition, Pavillon sud-est. Entrée par la place de la Comédie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours non fériés de 8 h. 1/2 à midi et de 2 h. à 6 h. 1/2.

Le Maire de Lyon,

D<sup>r</sup> A. GAILLETON.

### EXPOSITION DE LYON

## Comité de Paris

L'Exposition vient de remporter une victoire morale considérable. Nos lecteurs savent qu'à la suite de diverses difficultés, les comités parisiens de notre Exposition avaient cru devoir se dissoudre. Cette détermination fit quelque bruit et pouvait avoir de fâcheuses conséquences. Le Conseil supérieur s'en est ému, et une première démarche fut faite par l'administrateur délégué auprès de l'ancien bureau de ces comités. Un premier et heureux résultat obtenu fut bientôt suivi par un gros succès : M. Georges Berger, député de Paris, acceptait la présidence d'honneur des comités à former.

M. E.-O. Lami était convoqué samedi 17 février à l'hôtel Continental, à Paris, où, sous la présidence de M. Georges Berger, cent cinquante notabilités du commerce et de l'industrie de la capitale étaient réunies en vue de la reconstitution de Comités parisiens.

Après lecture de la lettre que M. l'administrateur délégué de l'Exposition avait adressée à l'ancien président pour renouer les relations interrompues, M. Georges Berger, ancien directeur général de l'Exposition de 1889, a prononcé le discours suivant :

« MESSIEURS,

« La ville de Lyon se met en frais et en fête pour ouvrir les portes d'une exposition magistrale et digne d'elle, aux Arts et métiers, à l'Agriculture et aux Beaux-arts.

« Cette exposition aura certainement un caractère régional marqué, mais la ville de Lyon n'en fait pas moins un puissant et loyal appel à la France et à Paris. Il faut nous rappeler l'entrain et l'éclat des manifestations de l'industrie lyonnaise à nos grandes expositions de Paris de 1855 à 1889. Paris ne doit-il pas rendre à Lyon politesse pour politesse, hommage pour hommage!

« C'est dans ce sentiment que j'ai accepté, sans aucune hésitation, croyez-le bien, l'honneur que m'a fait la Municipalité lyonnaise en m'offrant la présidence du Comité parisien d'initiative et d'organisation. Il m'a plu aussi de saisir cette occasion, Messieurs, de me retrouver cordialement au milieu de vous, dont beaucoup ont formé autour de moi, pendant vingt ans, la grande famille du travail et de l'industrie dont la cause m'est chère, et que je ne cesserai de défendre dans nos expositions et dans les réunions économiques du Parlement. J'ai voulu enfin apporter mon témoignage de reconnaissance à cette grande cité de Lyon dont les plus éminents citoyens et la Chambre de commerce n'ont jamais hésité à me prodiguer les preuves flatteuses de leur confiance.

« L'Exposition de Lyon prend des allures officielles, puisque les subventions de la Municipalité, de la Chambre de commerce et du Conseil général du Rhône, qui atteignent 1,500,000 francs vont s'ajouter à la somme que le Parlement accordera certainement sur la demande du ministère et lui constitueront des ressources indépendantes. La garantie de ces ressources et l'honorabilité, ainsi que la fortune considérable de l'entrepreneur chargé à forfait exclusivement de la construction et de l'exploitation matérielle, ont fait sortir l'Exposition de Lyon de la catégorie de celles que je n'ai jamais consenti ni à diriger ni à présider, qui ont pour résultat fatal de faire passer l'argent des exposants de la poche de ceux-ci dans celle d'un spéculateur quelconque. L'Exposition de Lyon s'est donc transformée : c'est bien aujourd'hui l'Exposition de la grande capitale de la région lyonnaise; c'est cette transformation nécessaire et salutaire qui a entraîné, pendant sa durée, l'intervention du Comité parisien.

« Nous ne vous dirons pas de venir occuper dans le palais du parc de la Tête-d'Or des espaces extraordinairement importants et d'y faire des dépenses excessives d'installation, mais je vous demande de vous unir, de vous syndiquer pour préparer une exposition raisonnée, un résumé concis, saisissant et intéressant des produits de nos industries parisiennes, sœurs à tant de points de vue de celles de Lyon.

« L'Exposition lyonnaise de 1894, comme

celle qui se prépare à Bordeaux pour 1895 sera le type de ces expositions locales, régionales, qu'on aurait dû savoir organiser périodiquement, dans les intervalles décennaires des Expositions de Paris, pour être autant de chapitres de préface de celle-ci.

« L'Exposition lyonnaise sera surtout utile et bienfaisante si elle provoque et facilite la rencontre des représentants de nos grands centres manufacturiers qui ont, plus que jamais besoin de débattre en commun les grandes questions industrielles et commerciales, sociales et économiques, patronales et ouvrières, dont les solutions importent à la renaissance, au maintien, à la consolidation de la prospérité générale des affaires. Lyon touche à la frontière de Suisse : qui sait si nos voisins de l'Est ne viendront pas se joindre à nous, sur le terrain de l'Exposition, pour préparer au Gouvernement la possibilité d'étudier une convention douanière dont chacun des deux pays profiterait par son commerce extérieur? Tel est mon vœu le plus ardent.

« Je vais laisser la parole à M. l'Administrateur délégué du Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon, à mon ancien et excellent collaborateur de 1889. M. Lami vous expliquera mieux que je ne pourrais le faire, ce qu'est l'Exposition qu'il dirige et dans quelles conditions l'hospitalité lyonnaise fait appel à votre participation. Je termine : et je dis que je me tromperais fort, si en vous conseillant d'être exposant à Lyon et d'y entraîner des collègues, je ne préparais pas pour eux et pour vous la satisfaction d'avoir contribué à un nouveau succès national : (Vifs applaudissements). »

M. E.-O. Lami s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« La lettre dont vous avez entendu la lecture et le chaleureux discours de mon éminent maître et ami, M. Georges Berger, pourraient se passer de commentaires, si je n'avais le très agréable désir de vous dire combien le Conseil supérieur de l'Exposition et moi-même nous vous sommes reconnaissants de l'appui que vous nous avez donné, de l'empressement que vous avez mis à répondre à l'appel des promoteurs de cette réunion et du concours que nous attendons de vous.

« Lorsque, il y a huit jours, je me suis trouvé avec les honorables membres de l'ancien bureau des Comités parisiens, je les ai trouvés émus des nouvelles fâcheuses répandues sur l'Exposition de Lyon. Ces bruits ridicules étaient l'œuvre de la malveillance. Les œuvres, comme les hommes qui s'affirment, suscitent des jalousies, des colères sourdes qui se traduisent par le dénigrement systématique. Il faut s'élever au-dessus de ces misères. Il faut au contraire que vous soyez pénétrés de cette vérité que l'Exposition de Lyon est une manifestation de premier ordre : ce n'est plus l'Exposition provinciale avec ses bâtiments rudimentaires, mais un ensemble de Palais qui font honneur à l'entrepreneur hardi qu'on a voulu atteindre dans sa réputation et ruiner dans son crédit.

« Le Palais central couvre seul une superficie de près de 50.000 mètres et la hardiesse de sa construction métallique laissera au visiteur une impression de force et de grandeur supérieure peut-être à celle qu'a donnée la galerie

dés machines : les Colonies ont leurs palais édifiés dans le style pur de l'Architecture qui leur est propre : les palais de la Ville de Lyon, des Beaux-Arts, des Arts religieux sont prêts et si les exposants veulent bien comprendre leur intérêt, car les opérations du Jury commenceront de très bonne heure, l'Exposition sera complète le jour de son inauguration.

« Sans doute, nous n'avons pas l'ambition de faire ce qu'ont fait les magiciens qui ont enfanté l'Exposition de 1889, et je suis heureux de saluer ici celui qui a su le mieux incarner le génie français dans une grande Exposition, (Applaudissements.) mais nous sommes convaincus que Lyon aura fait une œuvre digne de son rang en France et qu'elle laissera un souvenir inoubliable dans l'esprit de ses visiteurs.

« C'est à cette œuvre que je viens vous demander de collaborer, le Conseil supérieur qui m'a fait l'honneur de me déléguer auprès de vous, vous tend une main loyalement et amicalement ouverte et vous dit : « Venez avec nous, aidez-nous ». M. Berger vient de nous dire : Rendons hommage pour hommage! J'ajoute : Echangeons un cordial serrement de mains et collaborons dans un même sentiment d'union et de concorde.

« Je ne veux pas revenir dans le passé, je ne suis à Lyon que depuis quelques semaines, je ne veux connaître que le présent et l'avenir; or, dès mon entrée en fonctions, j'ai appris la dissolution de vos comités, et j'en ai éprouvé, avec tous mes honorables collègues du Conseil supérieur, un vif regret.

« J'ai le plaisir de compter parmi vous d'excellentes et déjà vieilles relations : il me semblait que votre éloignement allait m'enlever une partie de ma force. J'ai donc saisi avec joie l'espoir de vous voir revenir à nous. — Vous ne pouvez douter des sentiments qui nous animent tous à Lyon. Si quelque malentendu a pu contrarier vos efforts, personne n'a jamais douté du zèle, du dévouement de chacun de vous. Il semble donc qu'il n'y ait plus qu'à souder le câble rompu et de reprendre au plus tôt nos travaux commencés.

« Je ne puis pas vous demander, et notre cher président l'indiquait bien tout à l'heure, le concours que vous nous donneriez, si nous avions du temps devant nous. L'heure des grands efforts est passée : l'Exposition est si bien un succès au point de vue de l'exploitation qu'il n'y a plus de place, mais M. Berger ne me contredira pas : en matière d'exposition, quand il n'y a plus de place, il y en a encore. (Rires.) On vous en fera : Si Paris ne nous a pas donné ce que nous étions en droit d'attendre, il faut au moins que vous nous donniez les têtes de colonnes, n'eussent-elles qu'une carte de visite à nous envoyer.

« Je viens donc, Messieurs, vous prier de vous constituer dans la forme que vous voudrez, selon ma lettre à M. Lemoine, et vous recevrez l'investiture officielle par un arrêté de M. le Maire de Lyon.

« Nous vous considérerons alors comme un corps constitué, et nous nous adresserons à vous, comme aux chambres de commerce, comme aux chambres syndicales, aux jurys de 1889 et de Chicago, pour former le jury des récompenses dont la composition pour être

digne d'une grande exposition, doit s'élever au-dessus de toute critique par la compétence et la notoriété de ceux qui en font partie.

« J'attends votre réponse avec confiance, certain que ceux qui sont l'honneur de l'industrie parisienne, voudront témoigner leur sympathie aux honorables personnalités de l'industrie lyonnaise, et que vous rehausserez par votre concours le prestige et l'éclat de l'Exposition de Lyon! (Applaudissements.) »

La question de la reconstitution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité, séance tenante.

Un bureau provisoire a été formé :

Président, M. H. LEMOINE ;  
Vice-président, M. VIGNERON ;  
Secrétaire-général, M. CARRÉ.

Dans une seconde réunion, diverses propositions d'intérêt général ont été soumises par MM. Rodanet, Blum, Vigneron, et prises en considération.

Le bureau du Comité a été ainsi constitué :

*Président d'honneur* : M. Georges BERGER, grand-officier de la Légion d'honneur, député de la Seine, ancien directeur de l'Exposition de 1889.

*Président* : M. Henri LEMOINE, officier de la Légion d'honneur, membre de la chambre de commerce de Paris, fabricant de meubles et sièges.

*Vice-présidents* : MM. Léon APPERT, officier de la Légion d'honneur, ingénieur verrier, président de la chambre syndicale des verreries et cristaux ;

Gaston MÉNIER, officier de la Légion d'honneur, président de la chambre syndicale des chocolatiers et confiseurs ;

RODANET, officier de la Légion d'honneur, membre de la chambre de commerce de Paris, horloger ;

VIGNERON, officier de la Légion d'honneur, fabricant de machines à coudre.

*Secrétaire général* : M. Georges CARRÉ, ingénieur civil, constructeur de l'État et de la ville de Paris.

*Secrétaires* : MM. Marcel CHARLOT, président honoraire de l'Union française de la jeunesse, ex-secrétaire des Comités d'admission et d'installation de la Classe VI à l'Exposition de 1889 ;  
GODILLOT, ingénieur civil, membre du jury 1889.

PICOU, ingénieur électricien, arbitre près le tribunal de commerce.

*Trésoriers* : MM. Charles LEGRAND, fabricant de tissus pour ameublement, chevalier de la Légion d'honneur, membre des Comités et du jury de Barcelone 1888, Chicago 1893 ;

PATAY, fabricant de fleurs artificielles, membre du jury 1889.

Cette liste sera soumise à l'approbation de M. le Maire de Lyon.

## CHAMBRE ITALIENNE DE COMMERCE DE MILAN

Lettre au Président du Conseil supérieur de  
l'Exposition de Lyon

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Président, que la Chambre italienne de commerce de Milan, avec le concours de la Chambre française, a institué un Comité spé-

cial pour provoquer l'exposition des produits de l'industrie.

Le Comité se compose de MM. Chev. Cesare MANGILI (Vice-Président de la Chambre italienne), *Président*. — Chev. Francesco GONDRAND (Président de la Chambre française), *Vice-Président*. — Chev. Léopold SABBATINI (Docteur en droit, Secrétaire de la Chambre italienne), *Secrétaire*. — Rag. Giosué ALPRANDI (Conseiller de la Chambre italienne). — BLANC Henry (Secrétaire de la Chambre française). — Comm. Giuseppe CANDIANI (Conseiller de la Chambre italienne). — Gibert ADOLFO (Conseiller de la Chambre française). — SEMENZA Arturo (Conseiller de la Chambre italienne).

Le siège du Comité est près la Chambre italienne de commerce.

Je crois inutile d'ajouter, Monsieur le Président, que ce Comité donnera toute l'œuvre et toute l'activité dont il est capable, pour assurer le concours des exposants italiens à votre Exposition.

Je saisis, Monsieur le Président, cette occasion, pour vous remercier de l'obligeance dont vous avez donné un nouveau témoignage, en accordant la prorogation au 1<sup>er</sup> mars du délai pour l'acceptation des demandes d'admission.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Vice-Président, Le Secrétaire,  
Signé : GONDRAND. Signé : SABBATINI.



## PARTIE NON OFFICIELLE

### ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

#### La Commission permanente au Parc de la Tête-d'Or

La commission permanente du conseil supérieur de l'Exposition de Lyon, pour couper court aux bruits malveillants mis en circulation, avait décidé d'aller constater l'état des travaux. La délégation officielle était ainsi composée : M. le Maire de Lyon, M. Gravier, secrétaire général, représentant M. le préfet du Rhône, M. Bouffier, président du Conseil général, MM. Rossigneux et Chevillard, adjoints à la mairie centrale et délégués à l'Exposition, MM. Pila, Faure, Piotet, Poirier, membres de la commission permanente, M. Le Clerc, vice-président du comité de la presse, Rézal, ingénieur en chef de la ville, délégué chargé du contrôle municipal. Cette délégation s'est rendue samedi dernier, à trois heures, au parc de la Tête-d'Or ; elle était attendue par M. Claret, concessionnaire de l'Exposition, et ses chefs de service.

La délégation a tout d'abord visité la coupole. La construction de ce superbe palais est terminée, et les exposants peuvent se mettre à préparer leurs installations. Il y a même nécessité pour eux à se hâter, car le vitrage du pourtour et certains travaux décoratifs ne peuvent être faits qu'après l'installation des lourds objets, machines, mécaniques, voitures, etc. La

Chambre de commerce donne sur ce point un exemple qui mérite d'être suivi : elle fait déjà procéder à l'installation de sa monographie de la soie.

Après la coupole, le palais des Beaux-Arts a été inspecté en détail. L'état d'avancement des travaux a été jugé satisfaisant. M. Claret n'a plus à établir que les appliques en staff dont on s'occupe toujours au dernier moment, afin de leur conserver toute leur fraîcheur.

Le palais de l'agriculture est livré aux exposants ; si la fermeture d'une des parois latérales n'est pas complète, c'est qu'il a fallu prévoir le passage des trains exposés par la Compagnie P.-L.-M. Mais l'achèvement des travaux ne sera, dès qu'on le voudra, qu'une question de jours.

Les palais coloniaux auxquels on a dû ajouter des annexes (palais de l'Indo-Chine, Annam et Tonkin) sont relativement moins avancés, mais la délégation a pu se rendre compte du court délai nécessaire à l'achèvement complet. Elle a admiré en passant le travail merveilleux des ouvriers annamites qui, avec une habileté étonnante, sculptent le bois et modèlent la terre ; motifs décoratifs, mandarins chamarrés, dieux bouddhistes aux bizarres et pittoresques académies naissent comme par magie sous leurs doigts et cette décoration sera d'un bien curieux effet oriental.

La délégation a visité ensuite l'usine électrique établie à l'entrée du Parc et qui actionnera les tramways spéciaux partant du pont Lafayette, en même temps que le soir elle illuminera la grande porte d'entrée. L'usine contient des arbres de couche vraiment énormes, qui seront le pivot de volants mesurant jusqu'à 3 mètres de diamètre.

La délégation s'est retirée complètement satisfaite de sa visite, et elle en a exprimé à M. Claret toute sa satisfaction. Elle a, en effet, emporté l'assurance que tout serait prêt à l'heure dite et que la location des emplacements est si considérable qu'au cas où de nouvelles demandes seraient reçues, il sera nécessaire d'édifier rapidement de légères constructions annexes.

## EXPOSITION COLONIALE ALGÉRIE

D'une lettre adressée par le Gouverneur général de l'Algérie à M. Ulysse Pila, Commissaire général de l'Exposition coloniale de Lyon, nous extrayons les renseignements suivants qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Il s'agit de l'aménagement des trois salles d'exposition de notre Palais algérien, aménagement dont les plans ont été dressés par M. Dormoy, inspecteur général de la colonisation qui s'occupe en même temps de la préparation des collections des produits.

On sait que l'exhibition collective et anonyme des produits de la colonie doit être surtout préparée dans le but de donner à ses visiteurs une véritable leçon de choses et qu'il convient dès lors de mettre sous leurs yeux.

1° L'histoire et la situation présente du pays au point de vue de la colonisation ;

2° La collection complète des produits qu'il reçoit de la métropole ou de l'étranger avec indication des prix et des provenances ;

3° La collection complète des produits qu'il peut fournir.

C'est à ce programme qu'on s'est efforcé de répondre dans la conception des projets d'installation.

La première partie en sera traitée dans des cartes et des graphiques statistiques affichés sur les importantes surfaces murales réservées à cette destination ; la seconde sera préparée par les Chambres de commerce algériennes ; l'organisation de la troisième est confiée aux producteurs qui ont obtenu les plus grandes récompenses à l'Exposition universelle de 1889.

Tout permet donc de croire que l'Exposition de l'Algérie sera prête au moment voulu et qu'elle sera entièrement conçue dans les idées de la Chambre de commerce de Lyon qui en a pris l'initiative.

Dans la salle située à gauche de la cour mauresque, lorsqu'on y entre par le portique principal, se trouvera l'exposition des articles d'importation et les principaux documents relatifs à l'histoire générale de l'Algérie.

En pénétrant dans la salle, l'attention du visiteur sera attirée par une immense carte murale des départements algériens d'une longueur de 10 mètres 50 sur une hauteur de 4 mètres 50, indiquant d'une part la situation actuelle de la colonisation européenne (*teinte rose*) et les régions occupées par les populations indigènes (*teinte jaune*) et donnant, d'autre part, tous les autres renseignements que l'on trouve sur les cartes de géographie générale : orographie, hydrographie, forêts, chefs-lieux de département, d'arrondissement, de cantons judiciaires, de communes ; réseaux des chemins de fer, des routes nationales, des routes départementales et des chemins vicinaux, etc.

Cette carte, effectuée sur feuille de papier à dessin, format grand aigle, a été exécutée avec le plus grand soin ; elle comprend 94 feuilles de 1 mètre sur 0,50 et, sur chaque côté, une feuille carrée de 0,50.

Ces feuilles de papier ont été collées sur des feuilles de zinc n° 16, qui seront fixées par des vis sur un quadrillage en madriers, les feuilles appliquées complètement sur le zinc permettront d'avoir une carte parfaitement unie, dont le poids atteindra de 450 à 500 kilogrammes. C'est la seule carte qui nécessitera un travail de construction spéciale.

A la gauche de cette carte murale, sera placée une carte de la domination romaine dans l'Afrique du Nord ; à la droite se trouvera une carte de la zone d'influence française dans le Nord-Ouest de l'Afrique, telle qu'elle résulte du traité du mois d'août 1890.

Chacune d'elles, exécutée à la main sur des bandes de papier sans fin collées sur toile, occupera un carré de 2 mètres 50 à 2 mètres 60 de côté.

Le mur du bas-côté gauche sera occupé par un diagramme du mouvement commercial (*valeur en francs*) de l'Algérie, depuis la conquête française jusqu'à nos jours, complété par deux disques circulaires divisés en secteurs,

représentant le détail, par nature de marchandises, de l'importation et celui de l'exportation pendant la dernière année pour laquelle l'Administration possèdera des renseignements complets, probablement l'année 1892.

Une série de moulages en plâtre de dessins préhistoriques sur rochers trouvés dans le Sud du département d'Oran, pourra être également placée sur ce mur.

Sur le bas-côté droit sera mise une carte schématique du mouvement de circulation sur les routes nationales, sur les chemins de fer et dans les ports de commerce, établie au moyen des renseignements tirés de la statistique générale de l'Algérie, des tableaux du trafic, adressés tous les ans à l'Administration par les compagnies de Chemins de fer, et des résultats du dernier comptage effectué sur les routes nationales par le service des Ponts et Chaussées.

A la partie supérieure de la carte et en regard de chacun d'eux, on indiquera par une section coloriée le mouvement commercial (*valeur en francs*) des importations et des exportations de chaque port ouvert au commerce depuis 1830 jusqu'à nos jours.

Du même côté pourra être également placée soit la carte de notre domination dans l'extrême sud dressée en 1886 et mise au courant des connaissances géographiques actuelles, soit les plans des différents ports de l'Algérie, dressés spécialement en vue de l'Exposition de Lyon par les ingénieurs des ponts et chaussées. Ces plans indiqueront l'état actuel des ports, les travaux en cours d'exécution et les travaux projetés.

La carte schématique sera exécutée dans les bureaux du gouvernement général, dans les mêmes conditions que les deux cartes de la domination romaine et de la zone d'influence française. Le graphique du mouvement commercial sera probablement exécuté en peinture à l'huile directement sur le mur. Les documents de cette nature ne présentent, en effet, qu'un intérêt momentané puisqu'il faut, chaque fois qu'on veut les utiliser, les compléter, au préalable, par les résultats des années qui se sont écoulées depuis leur établissement, et par suite leur conservation n'a aucune importance. D'autre part, pour qu'ils attirent l'attention, il faut que leurs teintes aient un ton assez vif, qu'on ne peut guère obtenir qu'en les peignant à l'huile.

Le milieu de la salle sera occupé par une table d'exposition s'étendant sur 14<sup>m</sup> 50 de longueur, ayant une largeur totale de 3<sup>m</sup> 60 et séparée en deux parties, dans le sens de sa longueur, par une étagère double à gradin ou à casier s'élevant à 60 centimètres environ, destinée à contenir l'exposition des articles d'importation de l'Algérie, que préparent en ce moment les chambres de commerce de la colonie.

Les surfaces murales non recouvertes par les documents graphiques seront employées pour exposer des tapis, des couvertures, des armes, des tableaux, des peaux d'animaux et tous autres produits qui ne sauraient trouver place ni sur les tables ni dans des vitrines.

La salle située à droite de la cour mauresque contiendra une partie des produits du sol de notre colonie, en particulier les vins, les huiles,

la collection des plantes et racines médicinales, la collection des laines.

Le fond sera occupé par une table à hauteur de 1 mètre, surmontée de trois rangées de gradins.

Des deux côtés, à droite et à gauche, des vitrines basses à paroi supérieure inclinée, comme celles que l'on a dans nombre de magasins, renfermeront des échantillons de laines.

Au milieu de la salle, sur une grande table de travail, seront placés tous les ouvrages contenant des renseignements sur la nature du pays ou sur son état économique, tels que : statistique triennale publiée par le gouvernement général, ouvrage sur le pays du mouton, livré récemment à la publicité, atlas de statistique agricole, etc.

Enfin, de chaque côté de cette table, les deux lainiers scientifiques qui ont déjà figuré à l'Exposition universelle de 1889.

Comme document graphique à placer sur les murs, cette salle contiendra :

1° Les cartes des vignobles des départements d'Alger, d'Oran et de Constantine ;

2° Les graphiques de la production et du mouvement commercial en vin ;

3° Une carte schématique du pays du mouton sur laquelle seront également deux graphiques donnant l'un, la variation annuelle de la population bovine, l'autre, la variation du mouvement d'exportation des moutons ;

4° Des graphiques de la production agricole : culture d'un côté, bétail d'un autre ;

5° Une carte des régions de chênes-liège, de l'alfa et du palmier-dattier.

## INDO-CHINE

Des renseignements complémentaires ont été adressés à notre Chambre de commerce par le gouvernement général de l'Indo-Chine, relativement au mode de participation de cette colonie à l'Exposition de Lyon.

Il est intéressant d'examiner la participation de chacun des divers pays qui composent l'union indo-chinoise et qui ont leur budget particulier.

**COCHINCHINE.** — Pour ce qui concerne notre colonie de Cochinchine, l'Administration, d'accord avec le Conseil colonial, s'occupe activement depuis le mois de juin dernier, de préparer les envois.

Une commission composée de fonctionnaires, de négociants et d'industriels a été nommée et s'est subdivisée en quatre sous-comités régionaux et municipaux chargés de recevoir les envois particuliers ou collectifs. Ces comités se sont mis en relation avec les divers centres de la population, des achats ont été faits et on en fait de nouveaux chaque jour.

En outre, les plus intéressants des produits envoyés par la Cochinchine à Paris, en vue de l'Exposition du Progrès seront expédiés à Lyon après la clôture de cette exposition et augmenteront d'autant les collections directement envoyées de Saïgon.

La Cochinchine étant un pays essentiellement agricole, les objets qui figureront à son Exposition consisteront principalement en différentes espèces de riz, en jute, sésame, canne à sucre, tabac, maïs, arachides, poivre,

thé, café, vanille, cacao, diverses variétés de haricots, cire, miel, résine, soie (en cocons ou en fil), noix d'arec, huile de coco, rotin, diverses essences forestières, poisson sec, salé et fumé, *nuoc-mam* (condiment extrait de la fermentation de poissons), objets de vannerie, poterie artistique, etc., etc.

La Cochinchine enverra également des échantillons des différents produits européens consommés dans le pays, et en général des marchandises d'importation, en vue d'aider à la démonstration commerciale.

Elle enverra la série complète et par grandes quantité des étoffes en pièces.

L'emplacement nécessaire pour son exposition particulière sera environ de deux cents mètres carrés.

L'Administration s'est également préoccupée de rassembler des produits du Laos ; c'est ainsi que nous verrons figurer du riz à gros grains, provenant des cultures faites par les tribus sauvages dans la vallée du Mékong, des peaux, des cornes et de l'ivoire, des échantillons d'or, d'Attopeu, des instruments de musique laotiens, etc.

**CAMBODGE.** — Pour ce qui concerne le Cambodge, une commission composée de fonctionnaires du protectorat et de colons a été chargée de réunir les collections de produits industriels, agricoles et d'échange, ainsi que les objets offrant un caractère artistique.

Cent mètres environ suffiront pour l'Exposition officielle du Cambodge.

**TONKIN et ANNAM.** — Pour le Tonkin, la liste des produits à envoyer a d'abord été établie dans chaque province et soumise à une commission qui l'a définitivement arrêtée. Les collections seront centralisées à Haïphong, d'où elles ont dû être expédiées en France vers la fin de janvier.

Le service des travaux publics s'est chargé d'exécuter les plans des travaux en cours les plus importants, les projets des chemins de fer, etc., etc.

Le service des bâtiments civils fait, de son côté, exécuter les panoramas des monuments les plus remarquables ou les plus curieux ; ces reproductions, pourront être collées sur les parois intérieures des murs du pavillon Indo-Chinois.

Pour l'Annam, les produits rassemblés par l'administration, d'accord avec la Cour, consisteront surtout en thé, bois bruts et ouvrés, rotins ouvrés, minerais, maïs, plantes médicinales, huiles, tissus de soie et de ramie, soie en cocons, incrustations, cannelles, cotonnades, plantes légumineuses, broderies annamites et *muong*.

Cinquante mètres carrés seront affectés à l'Exposition particulière de l'Annam.

Tout ce qui précède ne concerne que les envois de l'Administration dans les divers pays qui forment l'Indo-Chine française, il faut ajouter les envois qui seront faits par les colons, industriels, commerçants ou agriculteurs.

L'administration leur a offert toutes facilités en prenant à sa charge une partie des frais qui pourront leur incomber.

En ce qui concerne l'Annam, la maison De-robert, de Tourane, compte avoir une Exposi-

tion particulière importante, et a transmis des instructions dans ce sens à ses correspondants de Lyon.

Pour le Cambodge, les colons enverront des objets d'art. Au Tonkin, les sociétés minières de Kébao et de Hougay préparent d'importants envois; elles exposeront, en même temps que leurs produits, — charbons en roche, briquettes, etc., — des vues de leur outillage industriel, de leurs principaux gisements et de leurs travaux.

La maison Bourgouin Meiffre enverra des échantillons de coton, de soie, de badiane, d'essences, etc., et demandera probablement pour ses collections particulières un espace de quinze mètres. La compagnie de Hougay a déjà retenu cent mètres carrés.

Il est à présumer, en outre, que le nouvel appel adressé par les chambres de commerce d'Hanoi et d'Haïphong aux négociants, industriels et agriculteurs, donnera d'importants résultats.

Le gouvernement de l'Indo-Chine s'est également préoccupé de faire expédier à Lyon des produits du Yun-Nam et du Siam.

M. Coqui, directeur des Douanes et Régies en Annam et au Tonkin, s'occupe activement de réunir les premiers; pour les produits du Siam, il est permis de compter sur M. Pavie, ministre de France à Bangkok, pour rassembler une collection des différents objets se consommant ou en usage dans le pays.

## ÉCONOMIE SOCIALE

### GROUPE II

On a dit, à tort, que l'Économie sociale avait vécu à l'Exposition de Lyon. S'il est vrai qu'elle n'a pas donné sa mesure, elle n'en a pas moins sa vie propre et chaque jour lui apporte des éléments de vitalité.

La nature même de cette Exposition, l'étendue du programme que s'était tracé le groupe II — production, distribution et consommation des richesses matérielles — exigeant, outre le concours de toutes les bonnes volontés, concours qui ne lui a jamais fait défaut, des sacrifices pécuniaires qui ne trouvent aucune compensation en recettes.

Il fallait donc attendre la subvention, depuis longtemps promise, et qui semble aujourd'hui acquise.

Ce sont là les ressources qui permettront de donner à l'Économie sociale toute son ampleur.

Nous pouvons, à cet égard, nous en rapporter au zèle et à la compétence de M. E.-O. Lami, qui fut, comme on le sait, secrétaire du groupe de l'Économie sociale à l'Exposition de 1889.

## LES CONGRÈS

### CONGRÈS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Une assemblée générale de l'Alliance française pour la propagande de la langue française dans les colonies et à l'étranger a eu lieu dernièrement à Paris, sous la présidence du général Parmentier, assisté de MM. Foncin, secrétaire général de l'Alliance;

Puaux, secrétaire adjoint; A. Colin, trésorier, et le comte de Mas-Latrie, membre du conseil. Étaient présents: les explorateurs Bonvalot et Mizon, MM. de Heredia, ancien ministre; Picquet, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine; Aymonnier, directeur de l'École coloniale, etc.

L'assemblée a décidé que le prochain congrès de l'Alliance se tiendrait à Lyon le 15 mai prochain.

Il traitera de *l'influence de la langue française sur les rapports commerciaux et de la pédagogie chez les indigènes*.

Nous serons prochainement en mesure de donner de plus amples détails sur ce congrès, dont le programme développé dans un centre aussi commercial que Lyon, ne peut manquer d'exciter un vif intérêt.

## Le Catalogue général des Exposants

Le moment est venu de mettre sous presse le Catalogue général des exposants.

Cet ouvrage, dont nous avons déjà parlé dans le *Bulletin officiel* du 21 septembre 1893, est un guide indispensable à travers les galeries et les palais; il est d'une utilité qui n'échappera à personne, aux exposants d'abord, qui ont, grâce à cet ouvrage, le moyen de faire connaître leurs produits, de mentionner les récompenses qu'ils ont déjà obtenues dans les expositions précédentes, de décrire leurs inventions. C'est pour eux un mode de publicité de premier ordre, car le nombre d'acheteurs du Catalogue sera considérable et, en raison de son importance, cet ouvrage se conservera et se consultera souvent.

Si le Catalogue général des Exposants est profitable aux exposants, il est d'une utilité incontestable aux visiteurs.

C'est le répertoire complet de tous les produits exposés, et c'est en même temps un vade mecum indispensable, grâce à la clarté de la classification et à la division du Catalogue en autant de volumes qu'il y a de groupes.

Il n'était pas possible d'éditer un seul et unique volume, d'un nombre considérable de pages, qui eût été une véritable charge pour le visiteur appelé à le consulter à chaque instant.

La classification générale des produits exposés était un plan tout tracé pour établir le nombre et la division des volumes.

Il y a dix groupes, il y aura dix volumes. Le 1<sup>er</sup> volume sera consacré aux beaux-arts; le 2<sup>e</sup> à l'économie sociale; le 3<sup>e</sup> à l'art militaire, à la marine et aux colonies; le 4<sup>e</sup> à l'éducation et à l'enseignement, aux arts libéraux; le 5<sup>e</sup> aux vêtements et tissus; le 6<sup>e</sup> au mobilier et à ses accessoires; le 7<sup>e</sup> aux produits bruts et ouvrés des industries extractives; le 8<sup>e</sup> aux procédés et à l'outillage des industries mécaniques, à l'électricité; le 9<sup>e</sup> à l'alimentation; le 10<sup>e</sup> à l'agriculture, l'horticulture, la viticulture, la pisciculture.

Chaque volume se vendra séparément, de telle sorte que le visiteur qui s'intéressera plus spécialement à tel ou tel groupe n'aura qu'à se procurer le volume correspondant pour trouver de suite les produits et les maisons qui peuvent l'intéresser.

Cette méthode, déjà employée à l'Exposition universelle de Paris en 1889, a donné d'excellents résultats: Lyon ne saurait trouver de meilleur exemple à suivre.

L'Agence Fournier est chargée de l'édition du Catalogue général des Exposants; elle prie instamment les exposants qui ne lui ont pas encore fait parvenir le texte qu'ils désirent faire inscrire dans cet ouvrage de vouloir bien le lui envoyer le plus tôt possible.

Est-il besoin d'ajouter que le Catalogue général des Exposants sera le seul ouvrage officiel, le seul vendu dans l'intérieur de l'Exposition?

Il est indispensable qu'au jour fixé pour l'ouverture officielle de l'Exposition, c'est-à-dire le 26 avril, le Catalogue général des Exposants soit entièrement prêt: cela dépend surtout de l'empressement que mettront les exposants à faire parvenir les renseignements dont l'éditeur a besoin; aussi ne saurions-nous trop les inviter à faire diligence.

Nous apprenons avec plaisir que notre confrère M. A. Villon, ingénieur-chimiste, membre du Comité d'organisation et de patronage de l'Exposition, vient d'être spécialement chargé, par le journal *le Génie civil*, de la rédaction de tous les articles concernant l'Exposition de Lyon.

L'intérêt qu'apporte le journal technique le plus considérable de France à tout ce qui concerne notre grande œuvre lyonnaise et ses résultats, et dont la nomination d'un rédacteur spécial est le gage le plus certain, témoigne de l'importance qu'elle a définitivement conquis.

### Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

## BULLETIN FINANCIER

**Situation.** — Toute l'attention de la Bourse a été cette semaine pour l'Italien qui a eu des soubresauts journaliers; de ce côté il doit y avoir de grosses pertes pour des spéculateurs à la baisse qui n'ont pas su se racheter à temps. Nos Rentes, par contre, ont eu un marché très ferme, et la hausse s'est continuée sans exagération.

Le nouvel attentat des anarchistes n'a pas troublé outre mesure la Bourse; les déclarations énergiques du gouvernement à la Tribune, ont produit une bonne impression sur l'opinion.

Un fait qui ne doit pas passer inaperçu, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, c'est la conclusion du traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne. Au moment où nos politiciens se lancent dans une protection à outrance, voilà que les Etats qui ont fait l'expérience du système à leurs dépens, abaissent peu à peu, les uns après les autres, les barrières mises à leurs frontières et reviennent à un régime plus libéral.

« Parlerons-nous, dit le journal *Le Temps*, de la grandeur française menacée, de son influence mise en danger par une politique rétrograde, qui met toute son ambition à isoler la France dans le monde? Un cruel avertissement vient d'être donné à ceux qui affectent de soutenir que les sentiments des peuples les uns pour les autres sont indépendants des relations économiques. Le rapprochement qui s'opère entre l'Allemagne et la Russie serait, certes, de nature à frapper les plus aveugles si un vent de folie ne semblait les avoir atteints. »

**Fonds d'Etats étrangers.** — Les fonds Russes sont fort bien tenus. L'Orient est en nouvelle avance et se rapproche de 70 francs.

Le marché de Berlin, à la suite du traité de commerce, va devenir probablement plus favorable à ces fonds.

Les valeurs ottomanes ont eu des demandes assez suivies, malgré la réapparition du choléra à Constantinople.

On entrevoit le moment où une augmentation de 1/4 dans le revenu du 1 0/0 deviendra possible.

La baisse des Fonds Austro-Hongrois n'a pas eu de suite et l'on est assez vite revenu au cours de 95, prix qui nous paraît néanmoins suffisant.

Les Fonds Egyptiens sont toujours très recherchés. La Privilégiée, après être restée longtemps au-dessous du pair, vient de le franchir à son tour. Toutes les valeurs de cette catégorie ont donc largement donné satisfaction à leurs acheteurs.

**Obligations.** — Bonne fermeté des obligations Foncières et Communales, malgré un petit ralentissement dans les transactions.

Les cours de nos obligations de Chemins de fer continuent à se tasser; il y a eu encore quelques arbitrages contre du 3 1/2.

Les obligations du Sud de la France ont une tendance un peu meilleure à 384. Celles de la Drôme nous paraissent toujours intéressantes à 385.

Les Lombardes ont eu un mouvement de reprise assez vif à 308, à la suite de la Rente Italienne et ont un peu fléchi depuis.

Les obligations des diverses Compagnies de Chemins Espagnols se sont maintenues assez ferme. On trouvera plus loin une circulaire adressée aux obligataires du Nord Espagne, relative à la demande qui leur est faite, de consentir à la suspension de l'amortissement.

Les Portugaises restent négligées au-dessous de 100 francs, ainsi que les autres titres du groupe.

Les Eaux pour l'Étranger, comme nous l'appréhensions, continuent à baisser et trouvent difficilement preneurs. Les Eaux et Bains de Mer sont bien tenues à 500; les Eaux et Éclairage très demandées à 505.

Les obligations Aciéries de France ont suivi la reprise de l'action et se sont relevées à 485, pour fléchir ensuite à 478.

Les Dombrowsa restent à 509. La Briansk un peu plus offerte à 502. La Trifail a eu quelques affaires à 505; la nouvelle s'obtient encore à 495.

Les obligations Cuivre de Mâcon n'ont pas eu de transaction cette semaine. Les Richarme sont difficiles à trouver à 514.

L'obligation Russie Méridionale est plus faible à 458, bien que la Société n'ait rien à redouter du nouveau traité de commerce, par suite de la situation de ces gisements.

**Sociétés de Crédit.** — Le Crédit Foncier n'a pas eu de grandes variations et s'est tenu aux environs de 990. A la suite de la mise en liquidation de la Banque d'Escompte et de la Société des Immeubles, le Conseil n'a pas jugé à propos de donner suite à la demande d'un nouveau prêt de 6 millions à cette dernière Société.

Quant à la Banque d'Escompte, elle est tombée à 15 francs, cours qui en dit suffisamment sur les espérances qu'on peut fonder à l'égard de sa liquidation.

Les affaires sur le Crédit Lyonnais continuent à manquer d'activité, malgré l'approche de l'assemblée et la confirmation d'un chiffre de bénéfices au moins égal à celui de l'an passé. Les cours varient entre 775 et 777.

La Banque Ottomane est un peu plus lourde à 603. Un nouvel iradé doit l'autoriser prochainement à émettre pour 400,000 l. t. de billets de Banque.

La Société des Immeubles de France a vu les cours de ses obligations fléchir encore à 195; les porteurs ne pouvant guère se faire d'opinion au sujet du résultat de la liquidation, se pressent pour réaliser et les cours tombent.

**Valeurs diverses.** — L'action de la Compagnie Transatlantique a baissé à 400, malgré les démentis de la Compagnie concernant les prétendus accidents qu'elle aurait subis.

Le Suez a repris au-dessus de 2700. Les recettes sont meilleures, mais les plus-values pourraient bien cependant n'être dues qu'à des transports inusités de blés, en prévision de l'accroissement des droits de douane en France.

M. F. de Lesseps, vu son grand âge, a donné sa

démission de Président; c'est M. Guichard qui a été élu à sa place. M. de Lesseps a été nommé président honoraire, en reconnaissance des services qu'il a rendus à la Compagnie comme fondateur.

L'action de la Compagnie Lyonnaise de Navigation est demandée à 405, susceptible à notre avis, de plus-value. D'après nos renseignements, le trafic de la société se développe de plus en plus.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C<sup>ie</sup>, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

## UN NOUVEAU PLAN DE LYON

Dans le courant du mois d'avril, notre ville va être dotée d'un nouveau plan monumental, industriel et commercial, qui est appelé, croyons-nous, à un grand succès.

Tout le monde connaît le plan de Paris, représentant non seulement le tracé de la ville, mais encore ses monuments dessinés en perspective. Ce plan, ainsi fait, a rendu de grands services.

M. E. Sternheim, directeur des plans monumentaux de France, a repris la même idée, mais en la complétant par une innovation qui consiste à reproduire en plus des monuments publics toutes les usines, de sorte qu'en quelques minutes l'œil peut apprécier l'importance industrielle d'une cité.

Paris, Bordeaux, Marseille, Libourne, Cognac, Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Le Havre, Rouen, Calais, Reims, Roanne, Dijon, ont été les premières villes qui, en ce moment, sont dotées d'un plan monumental. Lyon, dont le mouvement industriel s'est accru avec une rapidité étonnante, ne voudra pas rester en arrière, et le plan serait déjà fait depuis quelques mois si le projet de l'Exposition n'en avait retardé l'exécution.

Notre ville va donc se montrer sous un aspect nouveau à ses habitants et aux étrangers qui pourront constater sa réelle importance commerciale et industrielle. Ce nouveau plan sera en effet le miroir fidèle de nos productions. Les tissages mécaniques, les teintureries, les ateliers de construction mécaniques, les stéarineries, etc., etc., toutes les industries, en un mot, s'y trouvent à leurs places respectives.

Non seulement l'amour-propre de nos industriels sera satisfait, mais ils en retireront encore des avantages considérables au point de vue des affaires, car ces plans seront envoyés d'office dans tous les consulats, chambres de commerce, dans toutes les écoles professionnelles et distribués par milliers d'exemplaires en France et à l'étranger.

Déjà un grand nombre d'industriels ont répondu à l'appel de l'administrateur des plans monumentaux de France et nous sommes sûrs que tous ceux qui ont souci de la renommée de la ville de Lyon s'adresseront à M. Louis COHU, 20, rue Terme, l'administrateur chargé du plan de Lyon, qui fournira avec plaisir tous les renseignements.

S'adresser aussi à l'agence Fournier, éditeur, où l'on peut souscrire et voir les spécimens.

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents. — 54 récompenses dont 30 médailles d'or.

EXIGER LE NOM DE **RICQLÈS**

Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

**OUTILLAGE** pour AMATEURS Fournitures pour les INDUSTRIELS

1<sup>re</sup> de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.

Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.

Tarif-Album, plus de 300 pages, 1.000 gravures

FRANCO contre 65 Centimes

## BICYCLETTES-TIERSOT

MACHINES de 1<sup>er</sup> ORDRE et tous Accessoires.

TARIF SPECIAL sur DEMANDE

A. TIERSOT, B<sup>is</sup>, 16, rue des Gravilliers, PARIS

USINE A COULOMMIERS.

Grande Fabrique de Vélocipèdes

## P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES

\* \* \* \* \*

GROS DÉTAIL



\* \* \* \* \*

STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

Obtention, Exploitation et Vente de

## BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de **Marques de Fabrique.** — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

**G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS**

31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

**CHABLY** APÉRITIF DIGESTIF

au Kina Calissaya et Vins Français

VENTE EN GROS

**C. DESPLACES LYON**

## G<sup>de</sup> BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2<sup>fr</sup>50 — DINERS 3<sup>fr</sup>

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

**Restaurant ouvert toute la Nuit**

CONSOMMATIONS DE MARQUE

## ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc<sup>ne</sup> Maison **CHOLLET & RÉZARD**

**CHOLLET Successeur**

Maisons : 10, Rue Bellecordière et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

Paraît tous les dimanches : le **Progrès Agricole et Viticole**, journal d'Agriculture et de Viticulture, 15<sup>e</sup> année. — Prix de l'abonnement : France : un an, 12 fr. Recouvré à domicile : 12,50.

Le **Progrès Agricole** offre à ses lecteurs de nombreuses primes gratuites.

**Agenda Vermorel, pour 1894 agricole et viticole**, à l'usage des agriculteurs, viticulteurs, ingénieurs, agronomes, etc., Élégant carnet de poche, fermoir élastique poche intérieure, contenant outre les feuilles de l'Agenda destinées à écrire les notes journalières : recueil des renseignements les plus utiles aux cultivateurs et aux vigneron : Franco : 2 fr. 75.

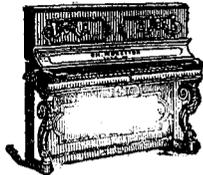
**Agenda viticole et du commerce des vins et spiritueux pour 1894**, par Vermorel, à l'usage des négociants en vins, propriétaires, viticulteurs, maîtres de chais, cavis, etc. : Franco : 3 fr.

Pour recevoir franco ses ouvrages, adresser les demandes et le montant en un mandat-poste à M. le directeur du **Progrès agricole et viticole**, à Villefranche (Rhône).

# PIANOS

Ancienne Maison VIENNET  
**CH. MORETTON & C<sup>IE</sup>, Succ<sup>RS</sup>**  
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE  
 au comptant  
 et  
 à crédit



Location.  
 Accords.  
 Réparations.  
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

## AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR  
 42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES  
 LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,  
 Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

## CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE  
 DE TOUS GENRES

## R. DITMAR

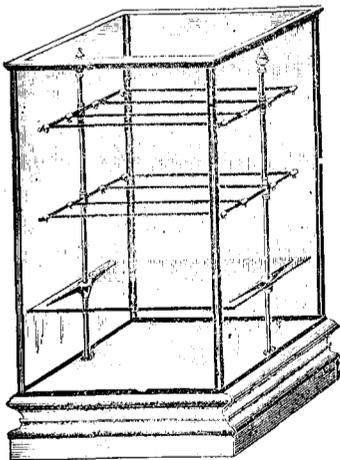
52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double  
 mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pou-  
 voir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air  
 central.

### SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité  
 PREMIÈRE QUALITÉ



SPÉCIALITÉ  
 DE  
**VITRINES**  
 ET ÉTALAGES  
 Pour Exposants

SUR DEMANDE  
 Plans et Devis

MAISON GRANDCHAMP  
 36, Rue de la Gare

VILLEURBANNE

DÉPOT  
 6, Rue Jean-de-Tournes

# A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS  
 CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C<sup>IE</sup>  
 6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la  
 représentation à l'Exposition.  
 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux,  
 contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de  
 commerce, propriété, immeubles  
 et industrie.

Prêts hypothécaires.  
 Placement pour employés et  
 domestique des deux sexes.

### AVIS AUX EXPOSANTS

M. de Garilhe, entrepreneur  
 de transports, 18, rue Rachais,  
 à Lyon, met à la disposition des  
 Exposants tout le matériel spé-  
 cial pour leurs transports et un  
 vaste local pour entrepôt de  
 marchandises et d'emballages  
 vides.

### LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à  
 l'entresol, **A LOUER** à bail  
 à l'année ou pour la durée de  
 l'Exposition.

### CHINE ET JAPON

Paravents, écrans et meubles  
 d'art. Montage et réparation à  
 façon. F. Thévenon, rue Vauban,  
 36, Lyon.

### L'ÉBLOISSANTE

Peinture en toutes teintes : mi-  
 nérale, liquide, siccatif, brillante,  
 économique et inoffensive. Prête à  
 être employée par n'importe qui,  
 pour intérieur et extérieur, sur  
 bois, plâtre, ciment, métaux et  
 matériaux. Résiste à toute tempé-  
 rature et aux lavages. Son emploi  
 est des plus faciles ; il est parfai-  
 tement inutile de donner des cou-  
 ches d'impression soit à la céruse,  
 soit au minium ; ce serait une dé-  
 pense inutile.

Avec la peinture l'Éblouis-  
 sante on économise aussi les  
 couches de vernis puisqu'elle  
 donne elle-même l'aspect de l'é-  
 mail.

Prix du bidon de 1 kilogramme,  
 quelle que soit la couleur, 2 francs.  
 — Envoi f<sup>o</sup> de la carte des diverses  
 teintes.

Aux Petits Docks du Commerce,  
 12, rue Confort.

### SPÉCIALITÉ DE POSTICHES

pour dames, perruques, cache-  
 folie, tours, nattes, chignons,  
 etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan  
 63, r. Hôtel-de-Ville, au 1<sup>er</sup>, Lyon

## G<sup>d</sup> Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale en 1894

## CHARTON JEUNE

ENTREPRENEUR

DE VITRINES, GRADINS ET TOUS GENRES D'INSTALLATIONS

93, rue Duguesclin, LYON

### ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2<sup>e</sup> année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux  
 et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares,  
 comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un  
 classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la  
 maladie. — Bâtimens, cours, jardins, parcs, services, salles de  
 bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.



## MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ;  
 mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de  
 nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire  
 avec timbre p. réponse à M. et M<sup>me</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,  
 Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

### HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

## SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

## THÉ DES MANDARINS

Dépôts à Lyon :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, rue Confort, LYON

### SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer  
 forgé et fer Élégi, Serres,  
 Bâches, Châssis, Kiosques,  
 Marquises, Vérandas, Ponts,  
 Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,  
 Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOUX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

## VOYAGES, EXCURSIONS

# L'AGENCE COOK

2, place Bellecour  
 LYON

Le prix de ses billets, quels qu'ils soient, n'est jamais majoré et se trouve toujours conforme aux tarifs des Compagnies. Dans certains cas, même pour les itinéraires importants, l'Agence Cook, par ses arrangements spéciaux est en mesure d'offrir des combinaisons produisant une économie.

De plus l'Agence Cook délivre, pour la France et l'étranger, des billets spéciaux simples, valables pendant 30 et 60 jours, donnant faculté d'arrêts à toutes les gares du parcours. Elle délivre à première demande les billets circulaires pour l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie, les Pyrénées, l'Allemagne, l'Autriche et l'Orient. Les billets circulaires et d'excursions sur tous les réseaux français sont délivrés dans les 24 heures.

Conditions spéciales pour excursions en Savoie et Dauphiné. — En un mot on trouve dans cette agence, la plus importante du monde, des billets de toute nature, sans augmentation de prix, des coupons d'hôtel et tout ce qui peut intéresser les voyageurs.

Agence générale pour toutes les Compagnies de navigation, françaises et étrangères.

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

7087. — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon